

Demande déposée le 23/02/2026	
Par :	Madame BETREMIEUX Mathilde
représenté par :	
Demeurant à :	44 Chemin du château d'eau 38550 AUBERIVES SUR VAREZE
Sur un terrain sis à :	44 Rue du Château d'Eau 38550 AUBERIVES-SUR-VAREZE 19 AI 353
Nature des Travaux :	ITE, remplacement d'une porte et volets, pose de 12 panneaux photovoltaïques et 2 groupes extérieurs

N° DP 038 019 26 10003

Le Maire de la Commune de AUBERIVES-SUR-VAREZE

VU la demande de Déclaration préalable susvisée,
VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants et R 421-1 et suivants,
VU l'article L 422-1 relatif aux communes décentralisées,
VU la date d'affichage en mairie de l'avis de dépôt de la demande en date du 26/02/2026,

VU le Plan Local d'Urbanisme d'Auberives-sur-Varèze approuvé le 12/04/2021,
VU l'article R.111-2 du Code de l'Urbanisme relatif à la salubrité et à la sécurité publique,

ARRETE

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable susvisée sous réserve du respect des prescriptions suivantes :

Les menuiseries des parties créées seront de même nature et de même teinte que celles des parties existantes.
Les enduits extérieurs seront traités en teinte discrète.
L'installation des groupes extérieurs devra être réalisée de manière à limiter les nuisances sonores pour le voisinage.

A AUBERIVES-SUR-VAREZE,
Le 11 mars 2026

Le Maire,
Nelly CLARET



Conditions dans lesquelles la présente autorisation devient exécutoire :

Vous pouvez commencer les travaux autorisés dès la date à laquelle cette autorisation vous a été notifiée, sauf dans le(s) cas particulier(s) suivant(s):